


restoration des terrains en montagne
service départemental de l'Isère



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISÈRE

Commune de ST-MARTIN-D'URIAGE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *		Nature du risque **	
R	Zones d'interdictions	I', I's,	inondation en pied de versant
B	Zones de projet possible sous maîtrise collective	i'	marécages
B	Zones de contraintes faibles	M, m	crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
 	Zones sans contrainte spécifique	T, Ts, t	ravinements et ruissellements sur versant
		V, v	glissements de terrain
		G, g1, g2	chutes de pierres et de blocs
		F, f	effondrements
		A	avalanches

Feuille NORD-EST

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000 (feuille OUEST)

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : Alp'Géorisques

Etabli le : Juin 2004

Echelle : 1/5 000

Édition : Alp'Géorisques

Modifié le :